

ÉVALUATION DU PROJET DE L'ÉCOLE
DOCTORALE N° 205
Interdisciplinaire Sciences-Santé

Université Claude Bernard Lyon 1
Institut national des sciences appliquées Lyon

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 09/03/2022



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Frank Boury, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Membres du comité d'experts

Président : M. Frank Boury, Angers Université

Mme Myriam Duban, Université de Lorraine

Mme Mairer Estecahandy, ALSTOM, Séméac Tarbes

Mme Hélène Gérard, Sorbonne Université

Expert(e)s : M. Philippe Jansen, Université Côte d'Azur

M. Serge Potier, Université de Strasbourg

M. Djimédo Kondo, Sorbonne Université

M. Jean-Michel Roquejoffre, Université Toulouse III - Paul Sabatier

Conseillers scientifiques représentants du Hcéres :

M. Gilles Bourdier

M. Bernard Sablonnière

ÉVALUATION RÉALISÉE EN OCTOBRE 2021 SUR LA BASE D'UN DOSSIER PROJET DÉPOSÉ EN MARS 2021

Présentation de l'école doctorale (ED)

Le projet de l'école doctorale *interdisciplinaire sciences santé* (EDISS) s'inscrit dans le cadre d'un renouvellement quasi à l'identique sur le plan du périmètre scientifique, de son intitulé et de la direction nommée le 3 septembre 2019.

Ses thématiques sont organisées autour des cinq grands domaines suivants :

- Biologie moléculaire, structurale et biochimie ;
- Ingénierie biomédicale et biotechnologie ;
- Physiologie cardiovasculaire, métabolisme, endocrinologie, nutrition ;
- Santé publique, recherche clinique, innovation thérapeutique et diagnostique ;
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Les 64 équipes d'accueil de doctorants affiliées à l'EDISS sont réparties dans 31 unités de recherche (UR) avec un potentiel d'encadrement de 329 titulaires d'une habilitation à diriger des recherches (HDR).

Les principales modifications proposées dans le projet EDISS concernent essentiellement la reprise des missions exercées par le collège doctoral de Lyon dans l'hypothèse où celui-ci ne devrait pas perdurer, ce qui n'est pour l'instant pas connu. Si le collège doctoral est maintenu, les actions que propose l'EDISS s'inscriront dans le cadre collectif de celui-ci. Par ailleurs, le doctorat sera délivré à l'avenir par les établissements co-accrédités : l'Université Claude Bernard Lyon 1 (établissement porteur) et l'Institut national des sciences appliquées Lyon (INSA Lyon). L'établissement VetAgro Sup, qui était un établissement partenaire, demande la co-accréditation.

Ces modifications mineures ne devraient pas impacter le fonctionnement global de l'ED considéré comme très positif suite à l'évaluation de son bilan.

Synthèse de l'évaluation du projet

Appréciation par critère

Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

Le projet de l'EDISS concerne un nombre total d'unités de 31 au lieu de 33 pour le contrat précédent du fait, d'une part, de l'association de l'équipe du laboratoire de l'Institut de recherche biomédicale des armées, à une UMR de l'Université Paris-Saclay (ED 566). D'autre part, l'EA 4130 *Immunogénomique et inflammation* a été fermée par l'Université Lyon 1. De ce fait, cinq encadrants titulaires d'une HDR ont quitté l'ED mais ont été compensés par des soutenances d'HDR et par des encadrants titulaires d'une HDR qui ont rejoint des unités affiliées à l'EDISS. Le nombre d'encadrants a ainsi augmenté d'environ 20 % (329 au lieu de 270 dans le contrat précédent) pour environ 300 doctorants inscrits, ce qui constitue un ratio très satisfaisant d'environ 1. Le nombre d'équipes d'accueil de doctorants affiliées à l'EDISS est également supérieur à celui du précédent contrat (64 équipes au lieu de 52).

Par ailleurs, l'équipe d'accueil HESPER de l'Université Lyon 1 (22 encadrants HDR), centrée sur la santé publique, a été labellisée par l'Inserm début janvier 2021 ce qui porte à 9 le nombre d'unités Inserm affiliées à l'EDISS.

Le projet montre la nécessité de renforcer le potentiel en ressources humaines pour assurer correctement le fonctionnement de cette ED en croissance.

Encadrement et formation des doctorants

Suite aux recommandations formulées par le Hcéres lors de l'évaluation du bilan de l'ED, le projet de l'EDISS met en avant des points d'amélioration très appréciés par le comité d'évaluation. Ainsi, le financement de la quatrième année de thèse est maintenant exigé par l'EDISS (vote du conseil du 25/01/2021).

De plus, l'un des membres du comité de suivi individuel (CSI) sera dorénavant choisi par le doctorant et la composition du CSI sera validée par la direction et le Bureau de l'EDISS avant l'organisation du CSI (vote du

conseil du 25/01/2021). Ces modifications ont été ajoutées au règlement intérieur de l'EDISS. Le CSI comporte désormais au moins deux membres titulaires d'une HDR, dont un choisi par le doctorant, ainsi que le directeur de thèse et les co-encadrants éventuels. La composition du CSI sera validée par le bureau avant la première réunion de ce dernier à partir de 2021. Cette évolution votée lors de la réunion du conseil du 25/01/2021 permet de corriger un point faible mis en évidence par le comité Hcéres.

Par ailleurs, l'avancée des projets de thèse (vote du conseil du 25/01/2021) est adressée aux membres du CSI et à la direction de l'ED. De plus, le doctorant remplit une fiche annexe confidentielle qui lui permet de faire des commentaires qui ne sont lus que par la direction de l'ED, un point apprécié par le comité d'évaluation Hcéres.

La formation des doctorants inclut désormais la mise en place du portfolio de compétences des doctorants, qui sera disponible pour les doctorants qui s'inscriront en 1^{re} année de thèse dès l'année universitaire 2021-2022. Une augmentation de la part du budget de l'EDISS sera consacrée à la formation des doctorants et à la mise en place de deux appels d'offre par an pour financer des formations disciplinaires et l'organisation de deux à trois e-séminaires (webinaires) par an sur des thématiques plus spécifiques que celles de la Journée scientifique de l'EDISS (JEDISS). Le comité Hcéres note que l'EDISS a déjà financé la formation à l'expérimentation animale de 19 doctorants en 2021, ainsi qu'une formation disciplinaire spécifique pour 3 doctorants qui suivront en avril 2021 la partie théorique d'une école thématique intitulée *Deep learning for medical*. Toutes ces actions, limitées par la crise sanitaire démontrent la volonté de l'ED EDISS de renforcer les aspects formations tant dans le domaine scientifique que transversal.

Suivi du parcours professionnel des docteurs

Suite aux recommandations de l'Hcéres, l'EDISS met en place un plan d'amélioration du suivi du devenir professionnel des jeunes docteurs par la création d'un réseau d'*alumni* (anciens doctorants de l'EDISS) via le réseau LinkedIn.

La promotion du doctorat est assurée par la participation initiée en 2021 de la direction de l'EDISS et de représentants des doctorants à des manifestations comme le Forum Avenir tout en poursuivant les actions de réseautage soutenues par l'ED et organisées par l'Association Docediss (animée par des doctorants de l'EDISS) et auxquelles sont invités des docteurs de l'EDISS.

Appréciation globale

L'avis déjà très positif du fonctionnement et de de la qualité de l'ED EDISS sont renforcés par les mesures prises par la direction pour rendre le dispositif doctoral optimal dans le prochain contrat quinquennal. Le comité Hcéres note les efforts faits par l'ED pour rendre son potentiel scientifique encore plus visible. La volonté d'améliorer la qualité du fonctionnement de l'ED, en particulier concernant le suivi des doctorants, leur financement et leur devenir professionnel apparaît clairement dans le projet. En revanche quelques points de vigilance concernent la mise à disposition de ressources humaines adaptées (recrutement de personnel technique), ainsi qu'une bonne coordination avec le collège doctoral qui est en cours de restructuration.

Points forts

- Très bons positionnement et adossement scientifique de l'ED.
- Gestion et équipe de direction réactive et dynamique.
- Financement obligatoire des doctorants en 4^e année.
- Mise en place d'une procédure claire pour le CSI avec la participation active du doctorant et la délivrance à la direction d'un document confidentiel.
- Offre de formation très riche et choix de l'ED de participer financièrement à certaines formations, notamment en expérimentation animale.
- Amélioration du suivi des docteurs dont la poursuite de carrière est déjà très bonne.

Points faibles

- Déficit en ressources humaines risquant de fragiliser le fonctionnement de l'ED du fait de sa croissance.

Recommandations

À l'attention de l'école doctorale

La majorité des points d'amélioration qui ont suscité des questions lors de l'évaluation du bilan de l'ED ont clairement été précisés. Le comité note les efforts faits par l'ED pour rendre sa visibilité et son fonctionnement encore plus efficace.

À l'attention des établissements

Le comité insiste pour que le recrutement d'un gestionnaire à plein temps pour l'EDISS, demandé par la direction de l'ED, aboutisse dans un délai raisonnable afin d'assurer la visibilité de l'ED (développement et mise à niveau du site internet) et son fonctionnement administratif.

Observations des établissements



Université Claude Bernard  Lyon 1

Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales
Bâtiment Atrium
43 bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex
France
Tél : +33 (0) 4 72 43 28 55
direction.recherche@univ-lyon1.fr

**Haut Conseil de l'évaluation de la
recherche et de l'enseignement
supérieur**
**Département d'évaluation des
formations**
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Villeurbanne, le 13 décembre 2021

Objet : observations sur le rapport d'évaluation de l'Ecole Doctorale n°205 Interdisciplinaire Sciences-Santé – Projet

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir transmis le pré-rapport d'évaluation (projet) de l'Ecole Doctorale Interdisciplinaire Sciences-Santé (ED n°205 EDISS).

Je tiens à souligner la très grande qualité du travail réalisé par les membres du comité d'évaluation.

Après lecture attentive et analyse du document, je vous précise que ce rapport n'appelle pas d'observation particulière de la part de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL).

L'UCBL prend bonne note des appréciations et des recommandations formulées et intégrera ces éléments dans les orientations futures de sa politique doctorale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Frédéric FLEURY
Président de l'Université
Claude Bernard Lyon 1

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

